



accompagnement  développement des soins palliatifs

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'ASP fondatrice

29 mai 2012

A l'Hôpital Européen Georges POMPIDOU

L'Assemblée Générale ordinaire de l'ASP fondatrice s'est tenue le mardi 29 mai 2012 à l'auditorium de l'Hôpital Européen Georges Pompidou, selon l'ordre du jour transmis avec les convocations en date du 3 mai 2012.

Le Président Philippe BLANCHET ouvre la séance à 18 h 30.

70 personnes présentent, 59 votants, 69 pouvoirs, soit 128 votes exprimés, le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

1. Nomination des scrutateurs

L'assemblée valide la nomination des scrutateurs : Laurence CARBONNIER, Daniel MOREL.

2. Présentation, discussion et approbation du rapport moral portant sur 2011

Le Président remercie la direction de l'Hôpital Européen Georges Pompidou d'avoir bien voulu accepter que l'Assemblée Générale de l'ASP fondatrice puisse se tenir à l'HEGP.

Le Président présente et commente ensuite le rapport d'activité de l'année 2011.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport d'activité de l'année 2011.

3. Examen des comptes de l'exercice, rapport du Trésorier, rapport du Commissaire aux comptes, approbation des comptes

Le compte de résultat de l'exercice 2011 est commenté par le Trésorier de l'association, Jean-François PRADILLON. Les produits d'exploitation s'élèvent à 562 K€ contre 605 K€ en 2010. Les charges d'exploitation s'élèvent à 548 K€ contre 642 K€ en 2010. Le résultat d'exploitation est donc négatif de 68 K€ contre un résultat négatif de 18 K€ en 2010. En conséquence le résultat courant s'élève à une perte de 55 K€ contre une perte de 55 K€ en 2010. A la fin de l'exercice, le portefeuille géré par la banque Lazard dégage une moins-value de 78 K€, ce qui explique les deux tiers de la perte de 2011.

Après avoir entendu le rapport du Trésorier et du Commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le compte de résultats et le bilan ainsi que le rapport financier de l'exercice 2011.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de l'exercice au report à nouveau pour — 55K€.

4. Quitus aux administrateurs

L'Assemblée Générale donne à l'unanimité quitus au Président, au Conseil d'Administration et au Bureau de leur gestion en 2011.

5. Plan associatif 2012 – 2014

Le Président présente le plan associatif pour les années 2012 – 2014.

L'Assemblée valide le plan d'activité 2012 – 2014 à l'unanimité, moins une abstention.

6. Approbation des hypothèses et du budget 2012 ; Approbation des hypothèses et du budget 2012

Après présentation du budget prévisionnel pour l'exercice 2012 pour un montant de 531 K€, l'Assemblée approuve à l'unanimité les hypothèses du budget 2012.

7. Fixation des cotisations 2012

L'Assemblée décide à l'unanimité de laisser la cotisation 2012 inchangée à 10 euros pour les bénévoles d'accompagnement et de structure et de 40 euros pour les donateurs.

8. Renouvellement des mandats et élection d'un administrateur

Après dépouillement des bulletins de vote (votants 128, nuls 0, abstention 0) sont :

- renouvelés : Messieurs Philippe BLANCHET, François NATALI, Bernard EPARDEAU, Jean-François PRADILLON, Jean-Luc MARGUERIE,

- élu : Monsieur Alain BREMEAU

L'Assemblée Générale se poursuit par la conférence du docteur Jean-Marie GOMAS sur « Soins palliatifs & euthanasie : enjeux sociétaux et professionnels », suivie d'une table ronde avec la participation du docteur Danièle LECOMTE, ancienne responsable de l'EMSP de l'HEGP, d'Annelyse LEMAITRE, directrice du réseau Pallium.

L'Assemblée est levée à 20h30

Philippe BLANCHET
Président de l'ASP fondatrice

Jean-François COMBE
Secrétaire Général de l'ASP fondatrice